

DIPLOME D'ETAT D'AIDE SOIGNANT(E)

OBJECTIFS

- ➔ Dispenser des soins de la vie quotidienne ou des soins aigus pour préserver et restaurer la continuité de la vie, le bien-être et l'autonomie de la personne dans le cadre du rôle propre de l'infirmier
- ➔ Accompagner la personne dans les activités de sa vie quotidienne et sociale dans le respect de son projet de vie
- ➔ Collaborer au projet de soins personnalisé dans son champ de compétences ;
- ➔ Contribuer à la prévention des risques et au raisonnement clinique interprofessionnel
- ➔ Accompagner et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale en repérant les fragilités
- ➔ Apprécier de l'état clinique de la personne et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration avec l'infirmier en intégrant la qualité et la prévention des risques
- ➔ Informer et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants
- ➔ Entretenir l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités de soins, au lieu et aux situations d'intervention - Transmettre, quels que soient l'outil et les modalités de communication, des observations

PEDAGOGIE - moyens pédagogiques et techniques

- ➔ L'enseignement comprend 5 blocs de compétence, dispensés sous forme de cours en présentiel ou à distance
- ➔ L'enseignement en milieu professionnel comprend 4 périodes d'immersion professionnelle (3x 5 semaines et 1 de 7 semaines). Ces immersions seront effectuées pour partie chez l'employeur et dans différentes structures employeurs, publiques ou privées, du champ sanitaire, social ou médico-social, en établissement, en hospitalisation à domicile ou dans les services d'accompagnement et d'aide à la personne. Le parcours comporte au moins une période auprès de personnes en situation de handicap physique ou psychique, et une période auprès de personnes âgées.
- ➔ devoirs sur table, réalisation d'un projet, rédaction d'un travail écrit, étude de situation, évaluation comportant une pratique simulée et évaluation des compétences en stage.

EVALUATION :

- ➔ Evaluation et validation des modules effectuées tout au long de la formation (conforme à l'arrêté du 10 juin 2021)
- ➔ Le Diplôme d'État d'Aide Soignant est délivré par le Directeur Régional de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités, aux candidats déclarés admis par le jury.

DUREE

1 540h

ORGANISATION :

770 heures (22 semaines) de formation théorique

770 heures (22 semaines) de formation clinique

PRE REQUIS :

Avoir 17 ans révolus au 1^{er} jour de la formation

LIEU

Résidence du groupe Emera
Et CFA



Sans hébergement



Possible sur place

TARIF

Formation prise en charge par l'Opcv

Besoin d'une information ?

Contactez-nous au
02 41 73 56 70
ou par mail

contact.academie-emera@emera.fr



En situation de handicap ou de TSLA ?

Nous pouvons adapter nos sessions pour vous accueillir.

CONTENU DE LA FORMATION

Bloc 1 : Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale

- ⇒ Module 1 : Accompagnement d'une personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale (147h)
- ⇒ Module 2 : (Module spécifique AS) repérage et prévention des situation à risque (21h)

Bloc 2 : Evaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration

- ⇒ Module 3 : (Module spécifique AS) Evaluation de l'état clinique d'une personne (77h)
- ⇒ Module 4 : (Module spécifique AS) Mise en œuvre de soins adaptés, évaluation et réajustement (182h)
- ⇒ Module 5 : Accompagnement de la mobilité de la personne aidée (35h)

Bloc 3 : Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants.

- ⇒ Module 6 : Relation et communication avec les personnes et leur entourage (70h)
- ⇒ Module 7 : Accompagnement des personnes en formation et communication avec les pairs (21h)

Bloc 4 : Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités tenant compte du lieu et des situations d'intervention.

- ⇒ Module 8 : Entretien des locaux et des matériels et prévention des risques associés (35h)

Bloc 5 : Travail en équipe pluriprofessionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques

- ⇒ Module 9 : Traitement des informations (35h)
- ⇒ Module 10 : Travail en équipe pluriprofessionnelle, qualité et gestion des risques (70h)

Heures d'accompagnement : réparties tout au long de la formation selon les spécificités de chaque institut.

- ⇒ Accompagnement pédagogique individualisé (35h)
- ⇒ Suivi pédagogique individualisé (7h)
- ⇒ Travaux personnels guidés (35h)

Formation clinique:

- ⇒ 3 périodes de stage clinique de 5 semaines (3 X 175h)
- ⇒ 1 période de 7 semaines en fin de formation, période intégrative en milieu professionnel, correspondant au projet professionnel et/ou permettant le renforcement des compétences afin de valider l'ensemble des blocs de compétences. (1 X 245h)